

C'est le GIEC qui le dit!

Le GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) a publié un nouveau rapport aujourd'hui. Il alerte à nouveau sur les conséquences du réchauffement climatique et les mesures d'adaptation nécessaires. Les protections solaires sont mises à l'honneur pour traiter le confort thermique des bâtiments. Le rapport pointe également le risque de l'augmentation des consommations de refroidissement dans les bâtiments.

Dans ce contexte, le Groupement Actibaie réitère sa demande aux pouvoirs publics d'intégrer le confort thermique dans les politiques publiques de rénovation des bâtiments existants.



Les vagues de chaleur risquent de devenir une menace majeure non seulement pour l'Europe du Sud mais aussi pour les villes d'Europe centrale occidentale et d'Europe de l'Est. Si le niveau de réchauffement planétaire est de 2 °C et que la trajectoire socio-économique commune n°3 (SSP3) est respectée, la moitié de la population européenne sera exposée à un risque très élevé de stress thermique en été.

L'effet d'îlot de chaleur urbain augmentera encore les températures urbaines. Dans de nombreuses villes, les hôpitaux et les logements sociaux ont tendance à être situés dans l'îlot de chaleur urbain intense, ce qui accroît l'exposition des groupes vulnérables. **Il est fort**

probable que la surchauffe estivale dans les bâtiments insuffisamment ventilés et/ou sans protections solaires augmentera fortement, les heures de confort thermique diminuant potentiellement de 74 % dans certaines régions du sud de l'Europe à un niveau de réchauffement planétaire de 3°C. Les bâtiments très isolés, conformes aux normes de construction actuelles, seront vulnérables à la surchauffe, notamment en cas de réchauffement climatique élevé, à moins que des mesures d'adaptation adéquates ne soient appliquées.

Les villes d'Europe du Nord et d'Europe centrale et occidentale sont plus vulnérables en raison d'un équipement de protections solaires limité et d'installations de climatisation moins nombreuses. La demande d'énergie de refroidissement dans les bâtiments d'Europe du Sud devrait augmenter de 81 à 104 % d'ici à 2035 et de 91 à 244 % après 2065 par rapport à la période 1961-1990, selon le niveau de réchauffement planétaire. Des augmentations de 31 à 73 % d'ici 2050 et de 165 à 323 % d'ici 2100 par rapport à 1996-2005 ont été estimées pour les bâtiments d'Europe du Nord, les risques étant modifiés par l'adaptation. Les vagues de froid au-delà de 3°C de réchauffement global ne représenteront pas une menace effective pour les villes européennes à la fin du siècle, et seulement un risque marginal sous 3°C de réchauffement global.

Le rapport complet est <u>disponible ici</u> (chapitre 13 Europe, section 13.6.1.5.2 Risks from heatwaves, cold waves and drought).